

Les citoyens réclament des explications sur l'arrivée de la 5G



GRANDSON Interpellés par l'arrivée discrète de trois antennes 5G sur le territoire communal, les élus ont gentiment mis l'Exécutif sur le gril.

TEXTES ET PHOTO :
CHRISTELLE MAILLARD

Les opérateurs assurent qu'avec la 5G, la communication est « plus rapide », « plus efficace », « plus fiable et plus performante que jamais ». Alors que certains pensaient que cette nouvelle technologie était de la musique d'avenir, *La Région* a révélé qu'elle était déjà en train de se mettre

en place puisque plusieurs antennes ont été activées dans la région, dont trois à Grandson. Ce qui n'a pas échappé aux élus de la Cité d'Othon.

Comment est-ce possible? Que peut-on faire en tant que citoyen? Où sont-elles placées? Ludovic Longchamp (Les Verts) et Daniel Trolliet (PS) ont demandé des explications à la Municipalité, soulignant au passage leur stupéfaction en apprenant de tels événements par les médias.

Des questions légitimes auxquelles l'Exécutif a pu répondre aisément, puisque lui aussi a été mis devant le fait accompli. « À notre connaissance, il nous a été soumis une seule chose qui est passée sous forme

d'annonce de modification de fréquence, justifie le syndic François Payot (PLR). On s'est demandé quelle était la façon de faire au service cantonal. Celui-ci nous a clairement dit qu'il s'agissait d'éléments mineurs.

« On a pris acte du fait qu'il y avait un changement de fréquence. »

François Payot, syndic de Grandson

Cela nous a été annoncé, mais il n'y a pas à aller plus loin. Et pour les deux autres, on n'en a jamais eu connaissance. » Et d'assurer: « Ce n'est pas à la Municipalité de déroger à ce que le Canton préconise. »

Pour les autorités la marche à suivre s'avère simple mais restreinte, puisqu'elle ne peut demander une mise à l'enquête publique que lorsqu'un opérateur souhaite installer une nouvelle antenne. Ce n'est qu'à ce moment-là que les citoyens peuvent s'y opposer.

Ce qui n'était pas le cas pour les trois antennes activées à Grandson puisqu'elles existent déjà. L'une placée sur la voirie, une autre à côté de la cabane des scouts des Tuileries et la dernière vers l'autoroute.

Le chef des Constructions, le municipal Antonio Vialatte, a rappelé que ces activations ne vont pas au-delà des normes prévues pour la 4G.

EN BREF



SOLIDARITÉ

La présidente du Conseil communal lève le voile sur une sombre partie de sa vie

Comme il est de tradition à Grandson, la ou le président(e) du Conseil communal peut choisir une association à qui reverser les jetons de présence de la dernière séance de l'année. En cette période particulière, Laetitia Jaccard Gaspar (PS) a choisi une organisation de la région: les Cartons et Jardins du Cœur. Et ce n'est pas sans raisons qu'elle a retenu cette institution plutôt qu'une autre. « J'ai choisi cette association parce que j'ai moi-même pu en bénéficier lors de périodes de vaches maigres. Et je peux témoigner que ces contributions ont

été plus que bienvenues », a-t-elle révélé. Pour rappel, l'association yverdonnoise distribue des aides alimentaires et de première nécessité, en guise de dépannage, trois fois par année. Depuis le début de la crise, elle a noté une recrudescence d'environ 15% des demandes. Plus de 800 familles nord-vaudoises sont concernées au moins une fois par année.

« J'ai choisi cette association parce que j'ai moi-même pu en bénéficier lors de périodes de vaches maigres. »

Laetitia Jaccard Gaspar